



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 7/05/2020

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 ne permettront pas de tenir les cérémonies du 8 mai dans le format habituel.

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration et la nécessité de maintenir les restrictions de déplacement pour ralentir la propagation du virus, le Gouvernement a décidé de tenir des cérémonies en format restreint pour l'anniversaire de la victoire de 1945.

Dans le département, les maires qui le souhaitent pourront déposer une gerbe, sans présence de public ni de porte-drapeau, devant le lieu habituel de la cérémonie.

Les habitants de la Vienne sont invités à pavoiser leurs balcons ou fenêtres aux couleurs nationales.

Vous êtes cordialement invités à relayer le message joint du Président de la République dans vos éditions.

**Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

